

## COMMUNIQUE DU CMF\*

Le CMF porte à la connaissance des actionnaires de l'Union Internationale de Banques –UIB- et du public, que par lettre en date du 10 août 2007, il a invité la société concernée à expliquer les écarts constatés au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006 avec le plan d'actions stratégiques présenté dans le prospectus d'émission relatif à l'opération d'augmentation de capital visé le 1<sup>er</sup> décembre 2004 sous le numéro 04-493.

En réponse à cette demande, la direction générale de l'Union Internationale de Banques –UIB- a communiqué au CMF un état de l'avancement du plan d'actions 2004-2008 avec analyses des principales divergences. L'intégralité de ce communiqué est disponible sur le site web du CMF sous la rubrique « Informations des sociétés ».

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.